

DILT / DPE

TRAVAUX DU GARAGE D'IVRY

CHANTIER DE LA DCPA, LE GRAND N'IMPORTE QUOI !

Malgré les demandes répétées de la **CFDT** à la DCPA, tous les documents n'ont toujours pas été remis à ce jour aux mandatés CHSCT ou à la MISST.

LA CFDT CONSTATE

- **Aucun plan de circulation** en relation avec les différentes avancées du chantier ;
- **Aucun plan de prévention** n'a été présenté : la **CFDT** vous laisse imaginer le degré d'information des agents des TAM et des sous-traitants impactés amenés à intervenir lors de ces chantiers avec potentiellement **des mises en DANGER** ;
- **Les rythmes de livraison n'ont toujours pas été formulés et présentés.** Par exemple, deux portes pour l'accès aux véhicules légers ont été livrées et réceptionnées par les agents des TAM. Aucun pilote de la DCPA censé conduire ces livraisons et travaux n'a daigné se déplacer. Les portes ont été de plus installées sans la présence des divers responsables du chantier et encore moins déclarées aptes à fonctionner en toute sécurité ;
- **Malgré l'absence de plan de l'installation électrique du site et en l'absence de repérage par un radar** pour y pallier, **les forages ont commencé** en vue de déplacer dans l'atelier les ponts de levage de véhicules légers. **Résultat : le forage a sectionné un gros câble électrique manquant d'électrifier les opérateurs de cette société !!!**
- **Aucun contrôle des tensions électriques n'a été effectué** afin de prévoir d'éventuelles surcharges dues à la présence du chantier et au maintien de l'activité des ateliers TAM.

LA CFDT RESTE VIGILANTE

Pour la **CFDT**, quand la DCPA chargée d'effectuer des travaux ne respecte pas la réglementation et ses obligations, **la mise en DANGER des personnels publics et privés est bien avérée !!!**

Les responsabilités seront engagées en cas d'accidents et de victimes à déplorer : la CFDT se réservera le devoir de les dénoncer !!!

CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !

